



COMMUNE DE DRAP
PLAN LOCAL D'URBANISME
MODIFICATION N° 1

**LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS
ET DES SERVITUDES D'URBANISME**

Etabli par CPNU - Janvier 2014
54 rue Rossini - 06000 Nice

PROJET ARRÊTÉ LE : 3 MAI 2012	Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 29 novembre 2012
ENQUÊTE PUBLIQUE DU 27/08/12 AU 27/09/12	
APPROBATION LE : 29/11/2012	Monsieur le Maire :
MODIFICATIONS	MISES À JOUR :
Modification n° 1 : 21/01/2014	Mise à jour N°1 : 30/05/2013
Modification n° 2 : 19/12/2013	

7399
40.10.42
99

I- Liste des emplacements réservés d'infrastructures

N°	Destination	Bénéficiaire	Localisation	Emprise (m)
1.1	Élargissement de la voie	Commune	Chemin du Grec	6
1.2	Création de voie	Commune	Entre le chemin des Gras et le chemin vicinal de Drap au château	5
1.3	Élargissement de voie	Commune	Chemin de Ste-Catherine	6
1.4	Élargissement de voie	Commune	Chemin de l'Hubac	7
1.5	Élargissement de voie	Commune	Chemin de Nice à Peillon	9
1.6	Élargissement de voie	Commune	Route du Château	6
1.7	Création de voie	Commune	La Lave	6
1.8	Création de voie	Commune	Entre la RD2204 et le Paillon	6
1.9	Création de voie	Commune	Entre la RD2204 et le Paillon	6
1.10	Création d'un cheminement piéton « Promenade du Paillon »	Commune	Berges du Paillon	4

II- Liste des emplacements réservés de superstructures

N°	Destination	Bénéficiaire	Localisation	Superficie (m²)
S.1	Création d'un parking	Commune	Chêne Vert	500 m²
S.2	Création d'un équipement scolaire	Commune	Plan du Moulin	975 m²
S.3	Création d'une salle polyvalente	Commune	Plan du Moulin	270 m²

III- Liste des servitudes d'urbanisme au titre de l'article L. 123-2-b du code de l'urbanisme (Mixité sociale)

N°	Destination	Localisation	Superficie (m²)
A	25% de la surface de plancher affectée à des logements locatifs conventionnés	Plan du Moulin	4 735 m²

IV- Liste des servitudes d'urbanisme au titre de l'article L. 123-2-c du code de l'urbanisme (voies et ouvrages publics)

N°	Destination	Localisation	Emprise
a	Création d'une voie de desserte routière d'une emprise de 6 mètres avec aire de retournement normalisée	Carlin	84 ml
b	Création d'un cheminement piéton d'une emprise de 2,50 mètres	Carlin	105 ml
c	Création d'une aire de stationnement publique	Carlin	824 m²
d	Création d'une place publique piétonne	Plan du Moulin	1 278 m²
e	Création d'une voie de desserte interne d'une emprise de 5 mètres avec aire de retournement	Plan du Moulin	702 m²
f	Création d'aires de stationnement	Plan du Moulin	253 m²

7399
40-10-42
99